



Alliance Française

Strasbourg Europe

Alliance française Strasbourg Europe
12, rue des Pontonniers / 67000 Strasbourg
03 88 75 62 55
www.afstrasbourg.eu
accueil@afstrasbourg.eu

STRASBOURG

TCF CRF : TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Version « Carte de Résident en France »

CALENDRIER Année 2021 – 1er semestre

| TCF CRF | Dates de la session | Date limite des inscriptions |
|----------------|----------------------------|-------------------------------------|
| JANVIER | 11 janvier 2021 | 19 novembre 2020, 17h |
| MARS | 30 mars 2021 | 18 février 2021, 17h |
| MAI | 10 mai 2021 | 30 mars 2021, 17h |

TARIFS :

EPREUVES OBLIGATOIRES : 130,00 €

- Compréhension orale
- Compréhension écrite
- Expression orale
- Expression écrite

FACULTATIF : nous proposons des cours de préparation et d'entraînement au TCF CRF

- 4 heures de cours; 2 x 2h en soirée ou 2 x 2h en après-midi
- tarif : 40,00 € pour 4 heures de cours
- inscription au secrétariat de l'école, ou à l'adresse suivante : accueil@afstrasbourg.eu

CONDITIONS GENERALES

1. Assurance

Les candidats au test doivent souscrire eux-mêmes une assurance personnelle couvrant les risques liés au voyage et au séjour (accident, maladie, vol, responsabilité civile)

2. Tarifs

Les tarifs des épreuves sont des prix nets et comprennent :

- la passation des tests
- la mise à disposition des équipements nécessaires à la passation
- l'envoi de la convocation au domicile du candidat

3. Inscription

- L'inscription, pour être définitive, doit comporter le bulletin d'inscription rempli, daté et signé, et être accompagnée obligatoirement d'un paiement intégral pour les épreuves, ainsi que d'un paiement intégral pour les épreuves facultatives si elles ont été choisies.
- l'âge limite d'inscription est de 18 ans minimum.

4. Désistement

- Tout désistement doit être motivé par écrit.
- Si le désistement intervient **avant la date limite d'inscription** sur le bulletin d'inscription TCF, la somme versée est intégralement remboursée.
- Si le désistement intervient **après la date limite d'inscription** indiquée sur le bulletin d'inscription TCF, la somme versée n'est pas remboursée, sous aucun prétexte que ce soit.

5. Passation

- Les épreuves commencent à l'heure indiquée. Veuillez vous présenter 30 minutes avant chaque épreuve à l'accueil de l'Alliance Française. Vous ne pourrez pas accéder à la salle d'examen après le début des épreuves. Tout retard ne pourra pas faire l'objet ni d'un remboursement ni d'un report de session.
- Aucun accompagnateur (conjoint(e), enfant(s) etc.) ne sera autorisé à rester pendant la durée de l'examen.

6. Attestations de réussite au TCF

- Une attestation individuelle de réussite au TCF, faisant état des résultats au test ainsi que des résultats détaillés (par capacité, score et niveau) est délivrée en main propre à l'Alliance Française Strasbourg Europe. Elle peut être exceptionnellement envoyée par courrier à la demande des candidats. Dans ce cas, veuillez déposer une enveloppe « lettre suivie » timbrée comportant l'adresse d'envoi souhaitée.
- Il faut compter environ 4 semaines (jours ouvrés) après la passation du test pour obtenir ladite attestation.
- Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.
- Aucun résultat ne sera communiqué à une tierce personne.
- Pour obtenir son attestation de réussite, le candidat devra se présenter muni d'une pièce d'identité avec photo.

7. Report ou annulation de session

L'Alliance française de Strasbourg se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session de test en raison d'un nombre insuffisant de participants ou pour tout cas de force majeure. Il faut un minimum de 10 candidats pour ouvrir une session d'examen. Dans pareil cas, les participants seront avertis dans les meilleurs délais. En cas d'annulation ou de report, les droits d'inscription acquittés seront remboursés sans frais ou crédités sur une session ultérieure de passation du TCF.

8. Litige

Toute inscription est soumise aux conditions générales d'inscription de l'organisme, qui prévalent sur toutes autres dispositions sauf acceptation écrite par l'organisme de formation. Pour tout litige, le lieu de juridiction compétent est Strasbourg.

9. Informatique et Liberté

Vos droits

Vous avez le droit de nous demander une copie de l'information qui vous concerne (contactez à ce sujet tcf@ciep.fr). Si certaines informations vous concernant sont erronées, vous avez le droit d'en demander une rectification. Les demandes de rectifications seront prises en compte dès réception. Les copies d'information vous concernant vous parviendront sous trois semaines après réception de votre demande.

Déclaration

- J'accepte que mes données personnelles puissent être utilisées de façon anonyme pour des recherches et des statistiques permettant le développement des tests et examens proposés par le CIEP.